

Marché N° 2025-UG04-PA-08

# UGECAM BFC

---

## REPLACEMENT DE TROIS ASCENSEURS POUR L'EHPAD BELFONTAINE & ENTRETIEN DES INSTALLATIONS

3 rue Georges BOURGOIN, 21121 FONTAINE-LES-DIJON

RC

*Etabli en vertu du Code de la commande publique et des dispositions de l'arrêté du 19 juillet 2018 portant réglementation sur les marchés publics des organismes de sécurité sociale.*

### **Maître d'Ouvrage :**

UGECAM BFC  
3 rue Georges BOURGOIN  
21121 FONTAINE-LES-DIJON

### **Maître d'Œuvre :**

CREPY & FROMION Architectes  
34 Cours du Parc  
21000 DIJON

## SOMMAIRE

---

<b>REGLEMENT DE CONSULTATION (RC) .....</b>	<b>3</b>
A – SERVICE ADJUDICATEUR .....	3
B – DATE et DUREES .....	3
1 – PROCEDURE UTILISEE .....	3
2 – OBJET DE LA CONSULTATION.....	3
3 – PRESENTATION DES OFFRES .....	4
4 – PRESENTATION DES CANDIDATURES .....	4
5 – CONDITIONS D'ENVOI DES OFFRES .....	5
6 – DELAI DE VALIDITE DES OFFRES .....	6
7 – CRITERES DE CHOIX DES OFFRES .....	6
8 – RENSEIGNEMENTS .....	6
9 – MODE DE REGLEMENT .....	7
10 – RECOURS.....	7

# REGLEMENT DE CONSULTATION (RC)

---

## A – SERVICE ADJUDICATEUR

UGECAM BFC – EHPAD BELFONTAINE  
3 rue Georges BOURGOIN, 21121 FONTAINE-LES-DIJON  
Tél : 03 80 46 88 30

## B – DATE et DUREES

**La date limite de remise des offres : Lundi 5 mai 2025 à 17 h**

Date limite de **validité des offres** : 90 jours, à compter de la date limite de remise des offres.

La durée du contrat de maintenance est établie pour trois ans à compter de la mise en service et de la réception définitive de l'installation.

## 1 – PROCEDURE UTILISEE

La présente consultation est passée selon la procédure adaptée conformément aux article L2123-1 et R2123-1 du Code de la commande publique.

Elle est également établie en vertu du Code de la commande publique et des dispositions de l'arrêté du 19 juillet 2018 portant réglementation sur les marchés publics des organismes de sécurité sociale.

L'offre qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations et leur montant quand la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire.

Après analyse des offres, la consultation peut donner lieu à négociation avec un ou plusieurs candidats. Celle-ci pourra prendre la forme d'une audition, ou d'un échange téléphonique. A l'issue de cette phase, l'offre la plus avantageuse sera retenue.

Le pouvoir adjudicateur se donne la possibilité de négocier avec les candidats. Dans l'objectif de garantir l'égalité de traitement et d'assurer la transparence de la procédure, un compte rendu des négociations sera publié. Les candidats auront 7 jours ouvrés dès publication de ce compte rendu pour renvoyer leurs offres révisées.

## 2 – OBJET DE LA CONSULTATION

La consultation porte sur la réalisation des prestations suivantes :

**REPLACEMENT DE TROIS ASCENSEURS POUR L'EHPAD BELFONTAINE  
&  
CONTRAT D'ENTRETIEN POUR LES INSTALLATIONS**

Le présent marché concerne le remplacement des trois ascenseurs et le contrat de maintenance des installations nouvelles pour un établissement d'hébergement pour 90 personnes âgées dépendantes (EHPAD), classé ERP de type J de 4<sup>ème</sup> catégorie. Il est demandé au prestataire d'indiquer le prix du remplacement des 3 ascenseurs existants d'une part et celui de la maintenance dans l'Acte d'engagement.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le site :

**<https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>**  
(Plateforme PLACE)

Nomenclature CPV :

42416100-6 : Ascenseurs  
45313100-5 : Travaux d'installation d'ascenseurs  
50750000-7 : Services d'entretien d'ascenseurs

### **3 – PRESENTATION DES OFFRES**

Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

En application du Code de la commande publique, le candidat, si son offre est retenue, devra fournir au pouvoir adjudicateur, l'état annuel des attestations fiscales et sociales suivantes :

- Les certificats attestant la déclaration et le paiement des impôts (impôt sur le revenu ou sur les sociétés, TVA), délivré par le centre des impôts, recettes des impôts et trésoreries à partir de la liasse n° 3666.
- Le certificat attestant du paiement des cotisations sociales, délivrés par l'URSSAF, les caisses de sécurité sociale ou autres organismes compétents.
- Le cas échéant, le certificat attestant le paiement des congés payés, délivré par la caisse de congés payés.

**Ordre de priorité et éléments nécessaires aux choix de l'offre :**

- L'acte d'engagement,
- Les offres de prix distincts pour le remplacement des 3 ascenseurs d'une part et le prix de la réalisation de la maintenance d'autre part,
- Le cahier des charges,
- Un dossier technique précisant les divers éléments décrits dans le cahier dossier de consultation et les critères d'analyse.

### **4 – PRESENTATION DES CANDIDATURES**

Les candidats auront à produire les pièces ci-dessous définies, rédigées en langue française :

- 1 - La lettre de candidature (imprimé DC 1)
- 2 - La déclaration du candidat (imprimé DC 2), dûment rempli et signée.  
En cas de sous-traitance (imprimé DC 4), dûment rempli et signé.
- 3 - Une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée, attestant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales.
- 4 - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.
- 5 - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- 6 - Une liste de référence clients actuelles pour les prestations de mêmes natures, avec indication des personnes à contacter.
- 7 - L'attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des 5 dernières années, d'une des condamnations visées aux articles L.324-9, L.324-10, L. 341-6, L. 125-1 et L. 125-3 du code du travail.
- 8 - L'acte d'engagement (imprimé DC 3), dûment complété et signé, accompagné du tableau des prix en annexe sur lequel le candidat établira son offre et de la documentation technique présentant son offre.
- 9 - Attestation de visite obligatoire

- **Éléments nécessaires à la sélection des candidatures :**
  - Une lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants,
  - Une déclaration sur l'honneur datée et signée attestant que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L2141-1 à L2141-5 du Code de la commande publique et qu'il est en règle au regard des articles L5212-1 à L5212-11 du Code du Travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés,
  - Si le candidat est admis au redressement judiciaire à une procédure équivalente régie par un droit étranger, il fournira la copie du ou des jugements prononcés à cet effet l'autorisant à pouvoir poursuivre son activité pendant la durée prévisible du marché (L'absence d'information sur cet aspect, vaut déclaration implicite que le candidat n'est pas en redressement judiciaire),
  - Tout document contrôlable prouvant la capacité professionnelle du candidat à réaliser les prestations envisagées (références, certificats de qualification professionnelle, certificats de capacité émanant d'autres clients...). A ce titre le candidat veillera à fournir les habilitations et attestations électriques, amiantes et plomb, nécessaires à la réalisation des prestations.

Sur décision du pouvoir adjudicateur, les dossiers incomplets pourraient être complétés dans le délai qu'il prescrit.

## **5 – CONDITIONS D'ENVOI DES OFFRES**

Les propositions seront rédigées en langue française. Les offres seront en euros.

Les candidatures et offres seront impérativement remises par la voie électronique via le profil acheteur, avant le jour et l'heure inscrit sur la première page du présent règlement de consultation.

Elle contiendra :

- Les pièces administratives visées au § 3-1 à 3-5 ci-dessus.
- L'offre du candidat visée au § 3.-6 ci-dessus

Le candidat devra s'assurer du chiffrement de son offre avant envoi.

Le candidat doit accepter l'horodatage retenu par la plateforme.

Tout document électronique envoyé par un candidat dans lequel un programme malveillant est détecté par le pouvoir adjudicateur peut faire l'objet par ce dernier d'un archivage de sécurité sans lecture dudit document. Ce document est dès lors réputé n'avoir jamais été reçu et le candidat en est informé.

Le pouvoir adjudicateur reste libre de réparer ou non le document contaminé. Lorsque la réparation aura été opérée sans succès, il sera rejeté.

Copie de sauvegarde : Conformément aux dispositions de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant les modalités de mise à disposition des documents de la consultation et de la copie de sauvegarde, lorsque le candidat aura transmis son dossier ou document accompagné d'une copie de sauvegarde sur support physique électronique envoyé dans les délais impartis pour la remise des candidatures ou des offres, cette copie, identifiée comme copie de sauvegarde sera placée sous un pli scellé et ne sera ouverte que si :

- Un programme malveillant est détecté dans les candidatures ou les offres transmises par voie électronique.
- Une candidature ou une offre électronique est reçue incomplète, hors délais ou n'a pas pu être ouverte, sous réserve que la transmission de la candidature de l'offre électronique ait commencé avant la clôture de la remise des candidatures ou des offres.

En cas de remise sur support physique électronique, il est exigé le format suivant : clé USB.

Le pli cacheté contenant la copie de sauvegarde sera envoyé en recommandé ou remis à l'adresse suivante et portera les mentions suivantes :

UGECAM BFC 3 rue Georges BOURGOIN – 21121 FONTAINE-LES-DIJON
OFFRE POUR LE REMPLACEMENT DE TROIS ASCENSEURS & D'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS
Candidat : .....
<b><u>NE PAS OUVRIR – COPIE DE SAUVEGARDE</u></b>

## **6 – DELAI DE VALIDITE DES OFFRES**

Le délai de validité des offres est de 90 jours à compter de la date de réception des offres.

## **7 – CRITERES DE CHOIX DES OFFRES**

- |  |     |
|--|-----|
| 1. Valeur technique :  | 50% |
| - Délai de livraison et de mise en service – 20%   |     |
| - Adéquation entre les besoins de l'établissement et la solution technologique proposée, documentation technique – 10% |     |
| - Disponibilité et délai d'intervention des techniciens de la maintenance, - 10%                                       |     |
| - Organisation de chantier, personnel, planning d'exécution par ascenseur – 10%  |     |
| 2. Coût des installations  | 20% |
| 3- Coût du contrat d'entretien des installations   | 10% |
| 3. Volet environnement (traitements des déchets, consommations énergétiques ...)                                       | 20% |

## **8 – RENSEIGNEMENTS**

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui lui seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard dix jours avant la date limite de réception des offres une demande via le profil de l'acheteur.

Une réponse commune sera alors adressée au plus tard six jours avant la date limite de réception des offres à tous les candidats ayant reçu le dossier.

Les visites sont obligatoires. Pour la visite du site, un rendez-vous devra être pris par mail aux adresses suivantes :  
[JOEL.MEHL@ugecam.assurance-maladie.fr](mailto:JOEL.MEHL@ugecam.assurance-maladie.fr)  
[ACHATS-MARCHES.ug-bfc@ugecam.assurance-maladie.fr](mailto:ACHATS-MARCHES.ug-bfc@ugecam.assurance-maladie.fr)

## **9 – MODE DE REGLEMENT**

Le mode de règlement choisi par la personne publique est le paiement par virement sans mandatement préalable.

Le délai de règlement contractuel est fixé à 30 jours à parti de la date de réception de la facture par l'EHPAD BELFONTAINE.

## **10 – RECOURS**

L'adresse de l'autorité compétente est la suivante :

Tribunal judiciaire de Nancy  
RUE DU GENERAL FABVIER  
54035 Nancy  
Email : [tj-nancy@justice.fr](mailto:tj-nancy@justice.fr)  
Tel : 0383908500